

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2023

---

## LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (N° 740)

Tombé

### AMENDEMENT

N ° CL93

présenté par  
Mme Moutchou, rapporteure

-----

#### ARTICLE 3

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« d'au moins cinq départements, des permanences de »,

les mots :

« dans au moins deux départements et au plus dix départements, des permanences des ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision qui, en plus d'un aménagement rédactionnel, réduit de trois à deux le nombre minimum de départements pour l'expérimentation, et précise leur nombre maximum, fixé à dix.